Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la caf d'Ille et Vilaine

Modalités pratiques

1 jour soit 7 heures de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

955.00

Modalités d'animation

Formateur

BEAUFRETON PETIT Marie-France

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

955.00

Connaissance des partenaires - CAF 35

MAJ : Mardi 17 novembre 2026

Contenu

Durée – Dates - Partenaires :

1 journée – De 9h à 17h soit 7 h formation / jour

- ½ jour, le **23 juin 2017 matin**– Intervention de la **CPAM** - Mme Legay ou Mr De Remond
- ½ jour, le **23 juin 2017 après-midi** – Intervention du **Conseil départemental**
- **CDAS** : l'action sociale en territoire (dont insertion) - Mme Sangare et Mme Jan

Lieu : **RENNES** – Locaux du **Colombier** (1 place du Maréchal Juin) – 1er étage – Salle 1

23 juin 2017, de 9h à 12h30 - CPAM

Intervention de Mme Legay ou Monsieur de Remond Service formation professionnelle

- Présentation
- Conditions d'affiliation à la protection maladie
- dont européens, durée d'affiliation, ayants droits
- Prestations servies :
- durée, révision, suspension, radiation s'il y a lieu
- Indemnités journalières
- Accident du travail
- Maladie Professionnelle
- Affection longue durée
- Invalidité
- Congé de solidarité familiale
- Capital décès
- Pension de veuve(f)

- PUMA, CMU-C, AME, conditions, durée
- Aides financières individuelles

(Les points ci-dessus seront abordés en partie ou en totalité par des documents issus ou en référence au site partenaire).

23 juin 2017, de 13h30 à 17h - - CONSEIL DEPARTEMENTAL - CDAS

Intervention de Mme Sangare et Mme Jan Assistantes de service social

- Présentation des CDAS
- L'organisation dont les espaces sociaux communs
- Orientations politiques des CDAS
- Missions :
    - PMI
    - Missions de protection de l'enfance
    - Protection des majeurs
    - Lutte contre les exclusions
    - Personnes âgées et handicapées
- RSA insertion, mission d'un animateur d'insertion

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43